



Conseil des AFFAIRES ÉTRANGÈRES

16 et 17 novembre 2015, Bruxelles

Mardi 17 novembre - Sécurité et défense

Après s'être réuni au niveau des ministres des affaires étrangères le lundi 16 novembre, le Conseil poursuivra ses travaux le lendemain à partir de 10h30 avec les ministres de la défense, également sous la présidence de Federica Mogherini, haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. La session sera précédée d'une réunion du comité directeur de l'Agence européenne de défense, à 9 heures, à laquelle tous les États membres participeront, à l'exception du Danemark.

Le Conseil commencera ses travaux par un débat approfondi sur les **nouvelles initiatives en matière de défense**. La commissaire chargée du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, Elżbieta Bienkowska, communiquera aux ministres des informations sur le **plan d'action européen de la défense** que doit élaborer la Commission.

Le Secrétaire général de l'OTAN, M. Stoltenberg, rejoindra les ministres pour un débat sur le **renforcement des capacités à l'appui de la sécurité et du développement**.

Au cours du déjeuner, les ministres, conjointement avec le Secrétaire général de l'OTAN, M. Stoltenberg, procéderont à un échange de vues sur les **opérations PSDC**. Le débat devrait porter avant tout sur l'évolution future de l'EUNAVFOR MED opération Sophia, dans le contexte d'éventuelles mesures de sécurité élargies pour la Libye, et de l'EUMAM RCA, en vue d'amorcer la planification d'une opération de formation en République centrafricaine.

Conférence de presse: +/- 13.45

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>.

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante : www.eucouncil.tv.

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Comité directeur de l'Agence européenne de défense

Les ministres de la défense tiendront une réunion dans le cadre du comité directeur de l'Agence européenne de défense (AED), sous la présidence de Federica Mogherini, en sa qualité de chef de l'Agence. Y participeront tous les États membres, à l'exception du Danemark.

Les ministres de la défense examineront le cadre de planification triennal, qui expose en détail le programme de travail et les priorités de l'Agence pour la période 2016-2018 ainsi que les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

L'Agence informera les ministres des progrès réalisés dans les quatre grands programmes relatifs aux capacités: le ravitaillement en vol, les télécommunications gouvernementales par satellite, la cyberdéfense et les systèmes d'aéronefs télépilotes. Par ailleurs, les ministres de la défense devraient approuver les premières feuilles de route sur les éventuels futurs projets capacitaires suivants: laboratoire déployable commun d'analyse et d'exploitation biologique (Bio-JDEAL), évacuation sanitaire et armes antichars.

Les ministres de la défense devraient prendre note des progrès réalisés par l'Agence concernant la coopération en matière de défense et notamment de l'évaluation annuelle sur la mutualisation et le partage, qui analyse la situation globale relative aux capacités de défense en Europe, ainsi que de travaux initiaux concernant des mécanismes d'échange qui pourraient faciliter l'échange ou le partage de capacités entre États membres sans transaction financière.

Plan d'action européen de la défense

Le Conseil procédera à un premier débat sur le plan d'action européen de la Commission européenne.

L'objectif de ce plan d'action est de garantir que le marché européen, la base industrielle et le socle de compétences seront en mesure de fournir les capacités militaires prioritaires dont les États membres pourront avoir besoin pour répondre aux futurs besoins en matière de sécurité.

Il est prévu d'inclure l'action préparatoire concernant la recherche liée à la PSDC, ainsi que d'autres capacités et industries communes présentant un intérêt pour les États membres, comme les télécommunications gouvernementales par satellite et des mesures visant à soutenir l'indépendance technologique de l'UE. Un financement accru des technologies à double usage dans le cadre d'Horizon 2020 pourrait également être préconisé dans ce contexte, de même que des initiatives visant à améliorer la passation des marchés de défense et à soutenir les PME du secteur de la défense.

En juin 2014, la Commission européenne a présenté une feuille de route définissant des mesures destinées à renforcer le marché unique de la défense, à promouvoir une industrie de la défense plus compétitive et à favoriser les synergies entre recherche civile et recherche militaire.

[Communiqué de presse de la Commission sur le plan d'action industriel](#)

Renforcement des capacités à l'appui de la sécurité et du développement

Les ministres de la défense se pencheront sur les efforts pour donner aux pays partenaires les moyens de prévenir et de gérer eux-mêmes les crises. Le Secrétaire général de l'OTAN, M. Stoltenberg, se joindra aux ministres pour cette discussion.

La discussion se focalisera sur le nexus sécurité et développement. L'UE a constamment souligné que la sécurité est une précondition pour le développement et que sans développement et éradication de la pauvreté, il n'y aura pas de paix durable. Un aspect consiste à formuler des propositions afin de combler les lacunes que comporte l'approche globale de l'UE, par exemple lorsque des activités de formation ou d'autres activités visant à renforcer les capacités sont assurées par les membres d'une mission de l'UE relevant de la politique de sécurité et de défense commune et que la faiblesse du cadre de formation ou le manque d'équipements non létaux de base nuit à l'efficacité de ces activités.

Dans leur communication conjointe du 18 avril 2015, la Commission et la haute représentante ont insisté sur leur volonté de renforcer la cohérence et la coordination entre les actions menées par l'UE dans les domaines de la sécurité et du développement. Elles appellent à étudier la possibilité en pratique de présenter une proposition destinée à adapter la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique afin de remédier à ses limitations; de créer une facilité reliant paix, sécurité et développement dans le cadre d'un ou de plusieurs instruments existants de l'UE, et/ou de mettre en place un nouvel instrument financier spécifique à cet effet.

Le Conseil, dans ses conclusions de mai 2015, et le Conseil européen, lors de sa réunion de juin 2015, ont appelé à poursuivre les travaux pour mettre en œuvre les mesures proposées, y compris par des projets concrets de renforcement des capacités ayant une portée géographique souple. Il s'ensuit que le programme de travail de la Commission pour 2016 comprend un train de mesures en faveur du renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité: y figurent une réforme de ce secteur ainsi que la création éventuelle d'un nouvel instrument spécifique de renforcement des capacités à l'appui de la sécurité et du développement dans les pays tiers.

Dans ce contexte, la Commission et le SEAE présenteront aux ministres les outils qui devront être envisagés aux fins du renforcement des capacités à l'appui de la sécurité et du développement, y compris un possible nouvel instrument spécifique, ainsi que les mesures prévues pour améliorer la cohérence et renforcer la coordination, y compris un nouveau cadre stratégique à l'échelle de l'UE pour la réforme du secteur de la sécurité.

[Conclusions du Conseil européen des 25 et 26 juin 2015](#)

[Conclusions du Conseil du 18 mai 2015 sur la PSDC](#)

[Communication conjointe de la Commission du 18 avril 2015](#)

Opérations relevant de la PSDC

Au cours du déjeuner, les ministres discuteront des différentes opérations, en particulier de l'EUNAVFOR MED opération Sophia et de l'EUMAM RCA. Le Secrétaire général de l'OTAN, M. Stoltenberg, sera également présent.

EUNAVFOR MED opération Sophia

L'EUNAVFOR MED, opération militaire de l'UE dans la partie sud de la Méditerranée centrale, a été lancée le 22 juin 2015 afin de lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains et de contribuer à réduire le nombre de pertes de vies humaines en mer. Elle vise à entreprendre des efforts systématiques en vue d'identifier, de capturer et de neutraliser les navires et les embarcations ainsi que les ressources qui sont utilisés ou soupçonnés d'être utilisés par des passeurs ou des trafiquants de migrants.

Le 28 septembre 2015, le Comité politique et de sécurité a décidé d'entamer la première étape de la deuxième phase de l'EUNAVFOR MED le 7 octobre 2015. L'opération a été rebaptisée "Sophia" le 26 octobre 2015. Au cours de la deuxième phase, il est procédé, grâce aux moyens affectés à l'EUNAVFOR MED, à l'arraisonnement, à la fouille, à la saisie et au déroutement en haute mer des navires et des embarcations soupçonnés d'être utilisés pour le trafic de migrants ou la traite des êtres humains.

Le quartier général de l'opération est situé à Rome (Italie).

[Fiche d'information sur l'EUNAVFOR MED opération Sophia](#)

[EUNAVFOR MED opération Sophia \(site web du SEAE\)](#)

[Trouver des solutions aux pressions migratoires](#)

EUMAM RCA

Les ministres débattront de la mission de conseil militaire de l'UE en République centrafricaine (EUMAM RCA). Ils discuteront des enjeux futurs à la lumière des élections à venir et de l'aggravation de la situation sécuritaire en République centrafricaine (RCA).

L'EUMAM RCA a été mise en place le 19 janvier 2015 et lancée par le Conseil le 16 mars 2015. Elle a pour objectif d'aider les autorités du pays à préparer une réforme du secteur de la sécurité, en particulier en ce qui concerne la gestion des forces armées centrafricaines (FACA).

L'EUMAM RCA a remplacé l'opération militaire de l'UE en RCA (EUFOR RCA), qui avait été mise en place le 10 février 2014 afin de contribuer à la création d'un environnement sécurisé dans ce pays, conformément à l'autorisation donnée par le Conseil de sécurité des Nations unies en 2014.

L'état-major de la mission est situé à Bangui. Le budget destiné à couvrir la phase préparatoire et la première année de la mission s'élève à 7,9 millions d'euros.

[EUMAM RCA \(site web du SEAE\)](#)

[Communiqué de presse sur la création de la mission EUMAM RCA - 19 janvier 2015](#)

Divers

Le Conseil devrait prendre un certain nombre de décisions sans débat (points "A"):

République centrafricaine

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la République centrafricaine (RCA), dans lesquelles il réaffirme qu'il est résolu à soutenir les besoins humanitaires en RCA et la tenue d'élections crédibles et transparentes. L'UE condamnera toute violence et toute tentative de déstabilisation qui encourage les divisions intracommunautaires, et soutient les efforts des Nations Unies pour rétablir la sécurité et désarmer les combattants.

[Précédentes conclusions du Conseil sur la République centrafricaine, datées du 20/7/2015](#)

Questions relatives à l'Agence européenne de défense

Le Conseil devrait prendre acte du rapport de la chef de l'Agence européenne de défense ainsi qu'adopter des lignes directrices pour les travaux de l'Agence en 2016.
